



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du lundi 27 mars 2023

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230327-DLCA2023_10-DE



Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 27 mars 2023, à la mairie de Bessières (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Président.

Date de convocation du Conseil d'administration : le mardi 21 mars 2023. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Président – Monsieur Frédéric BONNAFOUS - Monsieur Alexandre CHATAIGNER, membres élus.

Monsieur Adam BEN BRAHIM – Madame Martine JARLAN – Madame Marie-Pierre POLITOWICZ, membres nommés.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline NICAISE à Madame Martine JARLAN.

Absents excusés :

Madame Elisabeth CORDEIRO – Madame Marie-Hélène PEREZ - Madame Emilie PEZET – Monsieur Vincent GENAUZEAU.

Ont également assisté à la séance en tant que conseil, Madame Blandine COURDY, Cabinet du Maire, Madame Allia PILLON, Directrice des EHPAD Cécile Bousquet et Le Pastourel.

- Composition légale du Conseil d'administration : 11
- Nombre d'administrateurs en exercice : 11
- Nombre d'administrateurs présents : 6
- Nombre d'administrateurs représentés : 1

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre CHATAIGNER.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte à 15 heures.

2023-10 EHPAD CÉCILE BOUSQUET : Tarifs 2023

Rapporteur : Monsieur le Président

<u>ADOPTE</u>				
Votants : 7	Abstentions : 0	Exprimés : 7	Pour : 7	Contre : 0

Monsieur le Président propose au Conseil d'administration l'adoption des tarifs suivants applicables au 1^{er} février 2023 pour l'EHPAD Cécile Bousquet :

TARIFS HEBERGEMENT (par jour) Applicables au 01.02.2023**Résidents de plus de 60 ans**

Chambre individuelle	73.12 €
Réservation chambre	53.12 €
Hébergement en cas d'hospitalisation > 72h	53.12 €
Hébergement en cas d'absence pour convenances personnelles > 72h	63.12 €

Résidents de moins de 60 ans

Chambre individuelle 	94.51 €
Réservation chambre	74.51 €
Hébergement en cas d'hospitalisation > 72h	74.51 €
Hébergement en cas d'absence pour convenances personnelles > 72h	84.51 €

TARIFS DEPENDANCE (par jour) applicables au 01.01.2023

GIR 1-2	16.48 €
GIR 3-4	8.24 €
Ticket modérateur GIR 1-2	6.07 €
Ticket modérateur GIR 3-4	6.07 €
Ticket modérateur GIR 5-6	6.07 €

TARIFS DIVERS

Caution	1 000.00 €
Repas invités	9.00 €
Repas du Personnel	4.30€
Marquage du trousseau du linge	59.80€
Remplacement clés boîte aux lettres	5.00 €
Remplacement clés chambres	45.00 €
Communication téléphonique	Coût réel
Aménagement ou déménagement chambre	50.00 €
Remplacement médaillon d'appel perdu.....	200.00 €
Réfection peinture de chambre	100.00 €

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Vu les tarifs proposés par le Conseil d'Administration du CCAS de Bessières le 13/04/2022 ;

Vu les tarifs arrêtés par M. le Président du Conseil Départemental par arrêté en date du 02/12/2022 et du 10/01/2023 ;

- **ADOpte** les tarifs 2023 de l'EHPAD Cécile Bousquet tels que présentés ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Président pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces s'y rapportant ;
- **MENTIONNE QUE** la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le Président,


Cédric MAUREL 

Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été
effectuées le :

et la délibération ayant été reçue en
Préfecture le :

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le



ID : 031-213100662-20230327-DLCA2023_10-DE